



## Les parents d'une jeune victime du jeu du foulard lancent un appel

Il avait onze ans. Jeudi 22 février, en rentrant de son collège de May-sur-Orne, dans le Calvados, Tom a profité des dix minutes d'absence de ses parents pour monter dans sa chambre et mettre sa ceinture de karaté autour de son cou. Malgré les massages cardiaques de son père Guillaume, la prise en charge des secours, Tom est décédé au CHU de Caen. Il a été victime du jeu du foulard. Un jeu dangereux qui peut être pratiqué seul ou à plusieurs. Il consiste à retenir sa respiration ou à serrer le cou jusqu'à perdre connaissance.

Le jeu est bien connu des adolescents. Moins des parents d'élèves. «Il n'y a aucun tabou à la maison. Avec sa rentrée en classe de sixième, on lui avait parlé des risques dus à l'alcool, à la cigarette, à la drogue. Mais pas des jeux dangereux. Simplement parce que je ne connaissais pas ce jeu du foulard», raconte sa mère Stéphanie au *Figaro*. Aucun signe n'était visible. «C'était un garçon toujours en train de rire, de faire le pitre. Il s'intéressait à tout et à tout le monde.» Avec ses 1,70 m, sa taille de chaussure 42, il pratiquait le karaté. Sélectionné au championnat de France 2017, «il visait les jeux Olympiques de 2024», précise sa mère.

À la maison, l'adolescent respectait les règles. Son portable était sous la surveillance de ses parents. Pas d'ordinateur dans sa chambre, ni de télévision. Il avait l'autorisation d'utiliser la tablette familiale, posée dans le salon. Les gendarmes y ont consulté l'historique de recherches du jeune garçon. Six jours avant le drame, il avait visionné des vidéos suggérées par YouTube dans lesquelles des jeunes se lancent des défis, effectués aussi bien dans la cour de récréation qu'à la maison.

» **LIRE AUSSI - Deux enfants sur trois connaissent un jeu dangereux**

### Pour que cela ne se reproduise plus

Ce sont les gendarmes qui ont communiqué au couple le numéro de l'Association des parents d'enfants accidentés par strangulations (APEAS). Depuis 2002, l'association lutte contre les accidents dus à des jeux dangereux par l'information des parents, la formation des professionnels et la prévention des enfants dans les classes et les centres de loisirs. Sa présidente, Françoise Cochet, a elle aussi perdu son fils, Nicolas, en 2000 des suites du jeu du foulard. Comme elle, les parents de Tom ne veulent plus que ce jeu macabre ne fasse de victimes. «Je n'ai pas su protéger mon fils car je ne savais pas que ce jeu existait. Je ne veux pas que ça arrive à d'autres parents», affirme Stéphanie au *Figaro*. Une démarche faite en mémoire de Tom. «Mon fils s'inquiétait toujours des autres. Si sa sœur avait succombé à ce jeu, je sais qu'il aurait tout fait pour alerter, pour faire changer les choses.»

Tom est le cinquième enfant mort en 2018 en France à cause de cette pratique. «En deux mois, le nombre a fortement augmenté par rapport à ces dernières années. C'est très préoccupant», affirme Françoise Cochet. Répandu partout dans le monde, le jeu touche principalement un public d'enfants et d'adolescents de 4 à 20 ans. «Il faut faire de la prévention. Les jeunes ne se rendent pas compte des conséquences d'un tel jeu. Ils ignorent l'anatomie humaine, la physiologie et certains se retrouvent ainsi en arrêt cardiaque. Ils risquent le handicap et la mort.» Ce jeudi, les parents de Tom organisent, avec Françoise Cochet, leur première conférence-débat à la salle des fêtes de leur commune. Une soirée d'informations et de prévention consacrée aux jeux dangereux.